Les Hirondelles d'Anlezy

Conditions générales de location

Les conditions générales suivantes sont applicables à toute réservation.

1. Application.

1.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, réservations et accords relatifs aux installations, qui sont louées par « Les Hirondelles d'Anlezy », bailleur.

1.2 Dans ces conditions générales, le terme « locataire » désigne la personne qui conclut un accord avec le bailleur concernant la location ou l'utilisation d'une maison de vacances. Le terme « utilisateur » désigne le locataire et les personnes précisées par le locataire qui utiliseront la maison de vacances louée.

1.3 Les présentes conditions s'appliquent indépendamment de votre référence (antérieure) à l'une de vos propres conditions ou autres. Le bailleur rejettera toutes les conditions auxquelles vous faites référence ou que vous utilisez.

1.4 Les accords dérogeant aux présentes conditions générales ne sont valables que s'ils sont convenus par écrit.

2. Réservation

2.1 Le bailleur n'accepte des réservations que pour les personnes âgées de 18 ans et plus. Les réservations faites par des personnes de moins de cet âge ne sont donc pas valables. Le bailleur se réserve le droit de refuser de traiter une réservation à tout moment, sans donner de motifs.

2.2 Si le bailleur accepte votre réservation, il vous enverra une confirmation écrite, ainsi qu'une facture dans les 14 jours suivant la réservation. Vous devez vérifier l'exactitude de la réservation immédiatement après réception. Toute inexactitude doit être communiquée au plus vite au bailleur.

2.3 Si vous n'avez pas de confirmation/facture écrite dans les 14 jours suivant la réservation, vous devez contacter le bailleur sans délai, en l'absence de laquelle la réservation ne peut pas être faite.

2.4 Un accord est conclu entre vous et le bailleur au moment où le bailleur vous a envoyé la confirmation écrite de votre réservation.

2.5 L'accord concerne la location de la maison de vacances à des fins récréatives, qui, de par sa nature, est de courte durée.

3. Modifications apportées à l'accord

3.1 Si, après la conclusion de l'accord, vous souhaitez y apporter des modifications, le bailleur n'est pas tenu de les accepter. C'est au libre choix du bailleur de déterminer , si et dans quelle mesure, ces changements sont acceptés. Si le bailleur accepte vos modifications, il peut vous facturer des frais de modification.

4. Remplacement

4.1 Le bailleur, le locataire et les autres utilisateurs ne sont pas autorisés à utiliser le bien sous quelque nom que ce soit et pour quelque raison que ce soit à le donner à des personnes autres que celles mentionnées dans l'accord, sauf accord écrit contraire avec le bailleur .

4.2 Si vous et le bailleur avez convenu que vous et/ou un ou plusieurs utilisateurs serez remplacés, vous demeurez solidairement responsable envers le bailleur en plus du locataire et/ou des utilisateurs qui vous remplacent pour le paiement de la partie des frais de location encore exigible, les frais de modification et tous les frais supplémentaires résultant du remplacement et les éventuels frais d'annulation.

5. **Prix**

5.1 Vous devez payer au bailleur le loyer convenu, comme indiqué dans la confirmation écrite ainsi que dans la facture. Les remises de prix et/ou les offres spéciales ne peuvent plus être utilisées si la confirmation de la réservation/facture a été envoyée par le bailleur. Tous les prix sont, le cas échéant, TVA incluse, sauf indication contraire.

6. Paiement

6.1 Un acompte de 50% du prix de location indiqué sur la confirmation de réservation / facture doit être payé dans les 14 jours. Le solde de la réservation et le dépôt doivent être reçus par le bailleur au plus tard 8 semaines avant la date de début du séjour dans le gîte comme indiqué dans la confirmation de la réservation.

6.2 Pour toute réservation, le montant total de la réservation et la caution doivent être payés dans les 8 semaines avant le début de votre séjour, vous recevrez une confirmation / facture.

6.3 En cas de retard de paiement des montants qui vous sont facturés, vous serez en défaut immédiatement après l'expiration du délai de paiement. Dans ce cas, le bailleur vous donnera la possibilité par écrit de régler le montant impayé dans les 7 jours. Si le paiement n'est pas effectué, le bailleur se réserve le droit d'annuler le contrat à compter du jour où le délai de 7 jours est expiré et vous êtes responsable de tout dommage que le bailleur subit ou subira en conséquence, y compris tous les frais encourus par le bailleur relativement à votre réservation et à la résiliation du contrat. Dans tous les cas, le bailleur a le droit de facturer des frais d'annulation. Une réservation n'engage le bailleur que si le montant total de la réservation et de la caution est versé et reçu sur le compte bancaire du bailleur dans les 6 semaines avant le début de votre séjour.

6.4 Le bailleur sera toujours en droit de compenser toute réclamation à votre encontre pour quelque motif que ce soit avec les montants payés par vous.

7. Arrivée et départ

7.1 Le gîte loué peut être occupé à partir de 16h00 le jour convenu d'arrivée, comme indiqué sur la confirmation de réservation. Le jour de départ convenu, le gîte doit être inspecté et libéré avant 10h00, comme indiqué sur la confirmation de réservation.

7.2 Si l'utilisation du bien est interrompue à une date autre que celle convenue, comme indiqué sur la confirmation de réservation, le locataire n'a pas droit à un remboursement (même partiel) du prix et/ou des frais de location.

8. Règlement

8,1 Le gîte ne peut être occupé que par le nombre de personnes convenu conformément à la description de la propriété.

8.2 Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'installer des tentes près de la maison.

8.3 Le locataire doit laisser la maison propre et balayée, sans vaisselle sale, enlever les draps et les laisser pliés dans les chambres, vider et nettoyer la cuisine et le réfrigérateur, et placer le(s) sac(s) poubelle dans les conteneurs appropriés.

9. Animaux de compagnie

9.1 Les animaux domestiques sont autorisés après concertation avec le propriétaire. Maximum 2 chiens par accommodation.

9.2 Les chiens sont autorisés à courir librement dans la maison de vacances louée et son jardin clôturé. Les chiens doivent être tenus en laisse à l'extérieur de ce périmètre. Les chiens des locataires ne sont pas admis près de la piscine et de l'aire de jeux où se trouvent le trampoline et le terrain de pétanque, ni sur la propriété privée du propriétaire. Le locataire doit veiller à tout moment à ce que son ou ses chiens ne causent pas de nuisances aux locataires des autres logements de vacances et aux voisins.

10. Casse, manquement

10.1 Le locataire, mentionné sur la confirmation de réservation, est responsable, ce qui n'affecte pas la responsabilité des autres utilisateurs/ invités, d'un état des lieux ordonné dans et autour du logement loué ou ailleurs dans les environs, dans la mesure où cela est influencé par lui ou son entourage/un autre utilisateur.

10.2 En outre, le locataire est toujours responsable, ce qui n'affecte pas la responsabilité des autres utilisateurs, des dommages dus à la casse, à la perte ou à l'endommagement de l'inventaire et/ou de la maison. Tout dommage doit être signalé immédiatement par le locataire au bailleur et doit être indemnisé immédiatement sur place, à moins que le locataire ne puisse prouver que le dommage n'est pas dû à une faute de lui-même, ou d'un des membres de son entourage.

11. Caution

11.1 Le propriétaire facturera une caution de € 100,- sur la réservation / la facture.

11.2 La caution ou le solde de celle-ci après paiement des dettes du bailleur auprès du locataire et/ou des utilisateurs, sera remboursé (dans les 14 jours suivant la fin de la période de location), si vous laissez le logement dans un état correct, conformément aux dispositions de l'article 8.
La taxe de séjour et la consommation de mazout (pour le poêle à fioul dans la cuisine du Gîte Rustique) seront déduits de la caution versée après coup. Le reste de la caution sera remboursé sur votre compte dans les 14 jours suivant votre départ.

11.3 Ce remboursement n'annule pas les droits à indemnisation éventuels.

12. Frais d'annulation

12.1 Si une réservation est annulée, des frais d'annulation sont exigibles : - Si annulé jusqu'à 8 semaines avant la date d'arrivée 50% du prix de location - si annulé entre 8 à 4 semaines avant la date d'arrivée 75% du prix de location - dans les 4 semaines avant la date d'arrivée 100% du prix de location.

12.3 Vous pouvez souscrire une assurance contre les risques en souscrivant votre propre assurance annulation. Il est recommandé de toujours souscrire votre propre assurance annulation et responsabilité civile.

13 Si vous n'êtes pas arrivé dans les 24 heures suivant la date convenue sans aucun avis, cela sera considéré comme une annulation.

14. Résiliation

14.1 Le bailleur est à tout moment en droit de résilier le contrat avec effet immédiat si, lors de la réservation, les données personnelles de vous et/ou des autres utilisateurs sont incomplètes et/ou incorrectes. Dans ce cas, il n'y aura pas de restitution de tout ou partie du montant de la location.

15. Responsabilité

15.1 Le bailleur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommages causés à des biens ou à des personnes, de quelque nature que ce soit, pendant ou à la suite d'un séjour et/ou de la location ou de l'utilisation du bien et/ou du jardin annexe du bailleur, à moins qu'il n'y ait intention ou négligence grave de la part du bailleur.

15.2 La responsabilité pour les dommages résultant de la perte de jouissance de voyage ou d'affaires et d'autres dommages consécutifs est exclue dans toutes les circonstances. En outre, le bailleur n'est en aucun cas responsable des dommages pour lesquels une demande d'indemnisation existe en vertu d'une police d'assurance voyage et/ou annulation ou de toute autre police d'assurance.

15.3 Le bailleur n'est pas responsable des dysfonctionnements et/ou des défauts dans les services fournis par des tiers.

15.4 Vous êtes conjointement et solidairement responsable avec l'utilisateur de toute perte et/ou de tout dommage aux biens loués et/ou autres biens du propriétaire survenant lors de l'utilisation de ces biens par vous et/ou d'autres utilisateurs, que cela soit le résultat d'actes ou d'omissions de votre part et/ou de tiers qui se trouvent sur la propriété que vous avez louée avec votre permission.

15.5 Vous garantissez le bailleur contre toutes les réclamations de tiers pour des dommages qui sont (en partie) le résultat d'une action ou d'une omission de votre part, de celle d'autres utilisateurs, de vos compagnons de voyage ou de tiers qui se trouvent sur la parcelle avec votre autorisation.

15.6 En cas d'utilisation inappropriée ou de manquement à l'obligation de laisser le logement en bon état, y compris, mais sans s'y limiter, en cas de salissure excessive, des frais supplémentaires seront facturés, que vous serez tenu de payer immédiatement.

16 L'Hirondelle Rustique

Le gîte L'Hirondelle Rustique est adaptée aux personnes à mobilité réduite. Le propriétaire, cependant, assume un séjour indépendant et ne peut accepter aucune responsabilité, prendre la responsabilité ou offrir de l'aide dans les actions de soins infirmiers, de soins et/ou d'opérations médicales ou l'utilisation, le contrôle et/ou l'exploitation des installations (supplémentaires). Nous aimerions vous consulter avant de réserver afin de pouvoir vous informer correctement et vous permettre de prendre la bonne décision en fonction de votre situation.

17. Données

Toutes les données que vous nous fournissez seront enregistrées dans un fichier. Le fichier de données est utilisé uniquement pour l'administration de nos clients.

Les Hirondelles d'Anlezy

Marcel Langbroek en Saskia de Lange

9 Gros Sauvigny

58270 Anlezy France

T: +31 6 30116181 / +31 6 15899183

E: hirondelles.anlezy@gmail.com

I : www.nievre.nl

IBAN: FR76 1480 6580 0072 0435 6133 359 au nom de Langbroek Marcel Rene

Bic/Swift: AGRIFRPP848

SIRET 909 401 390 00010